

PROCES-VERBAL DU VENDREDI 23 JANVIER 2015

CONVOCATION DU 13 janvier 2015

Étaient présents: Mmes et Mrs les conseillers municipaux:

Corinne MOREL, Christine PERONNE, Catherine POLMAN, Martine QUOIRAUD

Pierre BAJOR, Raymond BENITO, Jean-Marie BLAINEAU, Laurent GESTRAUD, Patrick PIVETEAU, Marcel PRECIGOUT, Pascal RIVET, Stéphane VILLETTE Christian VIMPERE, Philippe ZANDVLIET

Absentes excusées: Aurélia RIPOCHE a donné procuration à Patrick PIVETEAU

Secrétaire de séance: Patrick PIVETEAU

1-LE COMPTE-RENDU DE LA REUNION du 19 décembre 2014 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2-COMITÉ DE JUMELAGE BIRKENAU-LA ROCHEFOUCAULD et son canton

Présentation au Conseil municipal par le président Xavier CHAIGNAUD-DUPUY du comité de jumelage en présence de Claude GUILLAUDEUX et d'André QUEMENT.

3-COMMUNAUTÉE DE COMMUNES.

M. le Maire porte à la connaissance du Conseil municipal un courrier daté du 19 décembre 2014 de M. J.M.BROUILLET président de la C.D.C. qui rappelle que la loi ALUR du 24 mars 2014 prévoit le transfert obligatoire de la compétence relative au PLU ou aux documents d'urbanisme tenant lieu de PLU, dont la carte communale, des communes vers les EPCI à compter du 27 mars 2017.

Lors de sa séance du 15 décembre 2014 le Conseil communautaire a souhaité se saisir de la compétence «Plan Local d'urbanisme Intercommunal».

Les Conseils municipaux sont donc invités à se prononcer par délibération sur cette décision.

Après en avoir délibéré et à la majorité, le Conseil municipal émet un avis défavorable pour la prise de compétence du PLUI par la CDC.

Contre 10 Abstentions 5

4-CHARENTE EAUX

M. le Maire porte à la connaissance du Conseil municipal un courrier daté du 21 janvier 2015 de CHARENTE EAUX qui propose un projet de rapport concernant le service public de l'assainissement collectif pour l'exercice 2013 établi avec les données qui leur ont été transmises.

Le rapport contient en annexe la note d'information de l'agence de l'eau relative à ses redevances et à son programme pluriannuel d'intervention, conformément aux nouvelles dispositions législatives (Grenelle2).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal valide le rapport comme il est présenté.

5-PROJETS D'INVESTISSEMENTS

M. le Maire propose de délibérer pour l'autoriser à demander toutes les subventions pour les projets: réhabilitation de la maison «Labrousse» en logement locatif et réaménagement de la mairie pour améliorer la confidentialité et la circulation des personnes à mobilité réduite.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal donne pouvoir à M. le Maire pour rechercher les subventions pour ces projets et à signer toutes les pièces nécessaires à l'opération.

6-RYTHMES SCOLAIRES

M. le Maire porte à la connaissance du Conseil municipal un courrier daté du 11 décembre 2014 de l'inspecteur d'académie qui nous informe que lors du congrès annuel de l'AMF, le Premier ministre a confirmé que le nouveau dispositif qui succède au fonds d'amorçage, garantira pour 2015-2016, le maintien de l'aide financière à son niveau actuel, en lien avec la conclusion d'un PEDT.

Lors de son dernier conseil syndical le SIVOS a souhaité étudier la possibilité de mettre en place un PEDT à la rentrée prochaine afin de ne pas perdre l'aide financière conséquente de l'État: 110 élèves à 50 € soit 5 500 € pour le R.P.I.

À cet effet, M. Joël FARET, CPD EPS 16 a été sollicité pour mettre en place une réunion d'information. Celle-ci se déroulera le lundi 9 février 2015 à 18 heures à la mairie d'Agris en présence de tous les acteurs du RPI.

7-ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 2015

M. le Maire propose de constituer le bureau de vote dont il sera le président.

- SCRUTIN DU 22 MARS 2015 ouvert de 8 h à 18 heures

| | | | |
|-------------|-------------|------------|-------------|
| 8h00-10h30 | P.PIVETEAU | S.VILLETTE | M.QUOIRAUD |
| 10h30-13h00 | R.BENITO | C.POLMAN | M.PRECIGOUT |
| 13h00-15h30 | P.ZANDVLIET | P.RIVET | C.PERONNE |
| 15h30-18h00 | JM.BLAINEAU | C.MOREL | C.VIMPERE |

- SCRUTIN DU 29 MARS 2015 ouvert de 8 h à 18 heures

| | | | |
|-------------|------------|-------------|------------|
| 8h00-10h30 | P.PIVETEAU | L.GESTRAUD | S.VILLETTE |
| 10h30-13h00 | C.POLMAN | M.PRECIGOUT | C.MOREL |
| 13h00-15h30 | P.RIVET | C.VIMPERE | A.RIPOCHE |
| 15h30-18h00 | R.BENITO | JM.BLAINEAU | P.BAJOR |

8-BUDGET 2014

Information par l'adjoint en charge des finances sur le compte administratif 2014.

Le résultat de la section «Fonctionnement» reste excédentaire malgré une forte baisse par rapport à 2013.

Les budgets seront présentés lors du prochain conseil.

9-TRANSPORTS SCOLAIRES

Un ramassage scolaire est mis en place depuis fort longtemps: école-le Pont-la Côte-la Brousse-école. Le Conseil municipal constate que ce service subventionné par le Conseil général 16 est depuis de nombreuses années très peu utilisé. Actuellement, 2 élèves prennent le car dont 1 occasionnellement. Le coût annuel de la prestation est de 3 370 €.

Après en avoir délibéré et à la majorité, le Conseil municipal décide de ne pas renouveler ce

service à la rentrée 2015-2016.

Pour 15 Abstention 1

10-DÉFENSE INCENDIE

M. le Maire rappelle que la commune doit améliorer la couverture de la défense incendie dans des villages (CM de décembre 2014).

Le coût de l'opération par village serait de 10 000 € TTC environ. L'État et la Région subventionnent ce type d'opération. L'implantation de l'installation nécessite 120 à 150 m² au sol. M. le Maire est à la recherche de terrain pour cette opération d'intérêt public.

11-DEVIS

- **Stade de foot:** devis DAGNIAS-LALOI pour le remplacement d'un chauffe-eau électrique 500 litres soit 3 177.04 € TTC, avec une possibilité d'une variante de moins 552 € TTC. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal donne pouvoir à M. le Maire pour rechercher la meilleure solution pour le remplacement de ce chauffe-eau.

12-INFORMATIONS

- **Église:** une réunion se tiendra le lundi 23 mars 2015 en présence de l'Agence Technique de la Charente et du CAUE pour envisager la rénovation de l'église.
- **Projet sportif:** par un courrier daté du 19 courant, trois passionnés de football portent à notre connaissance qu'ils souhaitent créer un bureau pour relancer le football à Agris. À l'unanimité, le Conseil municipal encourage cette initiative.
- **Centre de Gestion 16:** par un courrier du 13 courant le CDG 16 propose de passer une convention pour exercer la mission obligatoire d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail (A.C.F.I.). Actuellement, la commune n'a pas d'agent formé pour assumer cette fonction. Le CGD 16 réalise cette prestation sans participation financière supplémentaire pour les collectivités adhérentes au Service de Santé et de Prévention des Risques Professionnels. Dans ces conditions, à l'unanimité, le Conseil municipal émet un avis favorable pour que le CGD 16 réalise un audit de situation en hygiène et sécurité du travail. Cet audit sera finalisé par la production d'un rapport.
- **Centre de Gestion 16:** une réunion d'information pour sensibiliser notre collectivité au handicap se tiendra le lundi 23 février 2015 à la mairie.

La date du prochain conseil est fixée au jeudi 26 février 2015 à 20 heures

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30